



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE n° 2026-04-07

Séance du jeudi 9 avril 2026

Date convocation :  
1<sup>er</sup> avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le jeudi neuf avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BONZI, Maire de la commune.

Nombre de membres  
en exercice  
23

Présents : Yvon BONZI, Rino BENELLI, Mireille BOUCHE, Christophe BOUYALA, Hervé BRAHIC, Morgan CONTE, Pierre DELCASSO, Michel DUSSAUD, Pierre JEAN, Vincent LOPEZ, Madeleine MARTINEZ, Danielle MECA, Stéphanie MENEGHINI, Annie MERIC, Dominique PASQUIER, Régine PESENTI, Clément PHILIP, Emmanuelle NITOT, Framboise RONGIER, Véronique TERRANA, Josette VELAY, Luc VEYRAT.

Présents  
22  
Votants  
23

Pouvoirs : Alain CLEMENT à Luc VEYRAT

Secrétaire de séance : Rino BENELLI

### Objet : PROPOSITION DE DELEGUÉS DU SICTOMU

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de proposer 4 conseillers municipaux à la Communauté de communes pays d'Uzès, en vue de leur nomination au syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région d'Uzès.

Le conseil propose à la CCPU pour nomination au SICTOMU :

- Luc VEYRAT, délégué titulaire
- Pierre JEAN, délégué titulaire
- Josette VELAY, déléguée suppléante
- Annie MERIC, déléguée suppléante

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,  
Rino BENELLI

Le Maire,  
Yvon BONZI

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.  
Publiée le : 10/04/2026 Transmise au représentant de l'Etat :

Accusé de réception en préfecture  
030-213002959-20260409-2026-04-07-DE  
Date de télétransmission : 10/04/2026  
Date de réception préfecture : 10/04/2026